

MÉMOIRE ■ Un des principaux génocidaires présumés a été arrêté

Rwanda : Ibuka se réjouit

L'association locale se réjouit de l'arrestation, il y a deux semaines, en région parisienne, d'un ancien dignitaire hutu en fuite depuis plus de vingt ans.

La cellule locale d'Ibuka-France Montargois n'a pu, cette année, commémorer le génocide des Tutsis du Rwanda survenu au printemps 1994. Toutefois, l'association – qui vient en aide aux victimes et rescapés – se réjouit de l'arrestation, le 16 mai dernier dans la banlieue parisienne, de Félicien Kabuga, accusé d'être l'un des principaux génocidaires.

« Il a échappé aux polices du monde »

Ce Rwandais était extrêmement riche, comme le rappelle Espérance Patureau : « Sous le coup d'un mandat d'arrêt international, il a échappé aux polices du monde durant vingt-trois ans, et changé 28 fois de nationalité. L'une de ses filles est mariée au fils du président Habyarimana (dont l'avion fut abattu le 6 avril 1994, donnant lieu au début des massacres des Tutsis du Rwanda). L'autre est mariée au puissant mi-



COMMÉMORATION. Chaque année sauf celle-ci, Ibuka commémore le génocide des Tutsis, à Vésines. PHOTO D'ARCHIVES

nistre du plan d'alors, Augustin Ndirabatswe, jugé et condamné par le

Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) à trente ans de prison

■ Archives ouvertes aux chercheurs

À la demande du chercheur François Graner, le Conseil d'État vient d'autoriser l'ouverture aux chercheurs des archives de l'Élysée sur le Rwanda. Au terme de cinq ans de batailles juridiques, il a estimé que ces demandes présentent « un intérêt légitime au regard de la liberté de recevoir et de communiquer des informations et des idées pour nourrir les recherches historiques et le débat sur une question d'intérêt public ». La décision a été officialisée dans un communiqué de presse, le 12 juin.

Elle constitue une excellente nouvelle pour toutes les personnes et associations, telles qu'Ibuka, désireuses de faire la lumière sur le dernier génocide du XX^e siècle.

pour son implication dans le génocide des Tutsis. Félicien Kabuga a ainsi amassé une fortune ».

Il aurait fourni des tonnes de machettes

Il est accusé d'avoir financé le génocide, et devra répondre des soupçons d'avoir fait entrer des tonnes de machette au Rwanda, d'avoir initié la création d'un fonds destiné à l'entretien, au transport et à la restauration des milices Interahamwe.

Il a aussi été à l'origine de la création de la radio-télévision libre des Mille collines (RTL), dont l'impact des émissions dans le génocide a été reconnu par le TPIR.

« Ce procès revêt une importance capitale. Les accusations ci-dessus le placent au cœur du génocide », poursuit la présidente de la cellule locale d'Ibuka. Elle rappelle que le tribunal pénal créé par l'Onu a fermé ses portes, en 2012, après avoir prononcé 62 condamnations et quatorze acquittements. Toutefois, elle s'interroge sur les complicités dont a pu bénéficier Félicien Kabuga, aujourd'hui âgé de 84 ans, durant cette longue cavale. ■